

## **Communiqué de presse**

### **Au sujet de la réunion avec les représentants de la profession à propos du projet du décret de la classification et la qualification des bureaux d'études.**

Dans le cadre de sa stratégie de réforme réglementaire et l'organisation des professions, le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a organisé le jeudi 10 mars 2016 au Centre d'Accueil et de Conférences du Ministère (CAC), une journée d'information et d'échange sur le projet de décret relatif à la classification et la qualification des bureaux d'études dans le souci de favoriser le développement de l'ingénierie nationale et organiser l'accès à la profession et à la commande publique ;

Ce projet s'inscrit dans la continuité du processus de mise à niveau du décret organisant la profession, l'élargissement et l'adaptation du nombre de domaines de qualification.

Cette journée présidée par M. Aziz Rabbah, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, a permis d'échanger avec les professionnels nationaux afin de recueillir leurs avis et observations ainsi que leurs suggestions.

Cette réunion, a permis l'échange de points de vues et a vu l'intervention des représentants régionaux de la Fédération Marocaine du Conseil et de l'Ingénierie (FMCI) de Tanger, Fès, Marrakech, Rabat, Meknès, Casablanca, ainsi que les responsables des Bureaux d'études indépendants.

A l'issue de cette rencontre, il a été proposé d'instituer une commission mixte regroupant les représentants du Ministère et ceux de la profession pour approfondir les discussions et échanges sur le projet en question, selon une approche participative et concertée, avant l'élaboration de la version définitive de ce projet et qui fera l'objet d'une journée élargie.